

# Conseils scolaires de l'Ontario :

## effectifs, finances et résultats des élèves

Présentation



**BRF**  
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

# Objectif et aperçu

- Le présent rapport examine comment les fonds provinciaux sont affectés aux 72 conseils scolaires de district de l'Ontario et évalue les différences entre les systèmes public anglais, catholique anglais, public français et catholique français. De plus, le présent rapport :
  - analyse la composition démographique du bassin d'élèves de l'Ontario et la disponibilité des écoles catholiques et de langue française;
  - analyse les revenus, les dépenses, les soldes budgétaires et les schémas d'excédents cumulés des conseils scolaires;
  - étudie la performance scolaire par conseil et système scolaire.

# Conseils scolaires et effectifs

# Effectifs par système scolaire

- En 2021-2022, il y avait approximativement 2,0 millions d'enfants inscrits dans les écoles publiques de l'Ontario, répartis dans les quatre systèmes scolaires.
- Le système scolaire public anglais est le plus important, suivi des systèmes catholiques anglais, catholique français et public français.

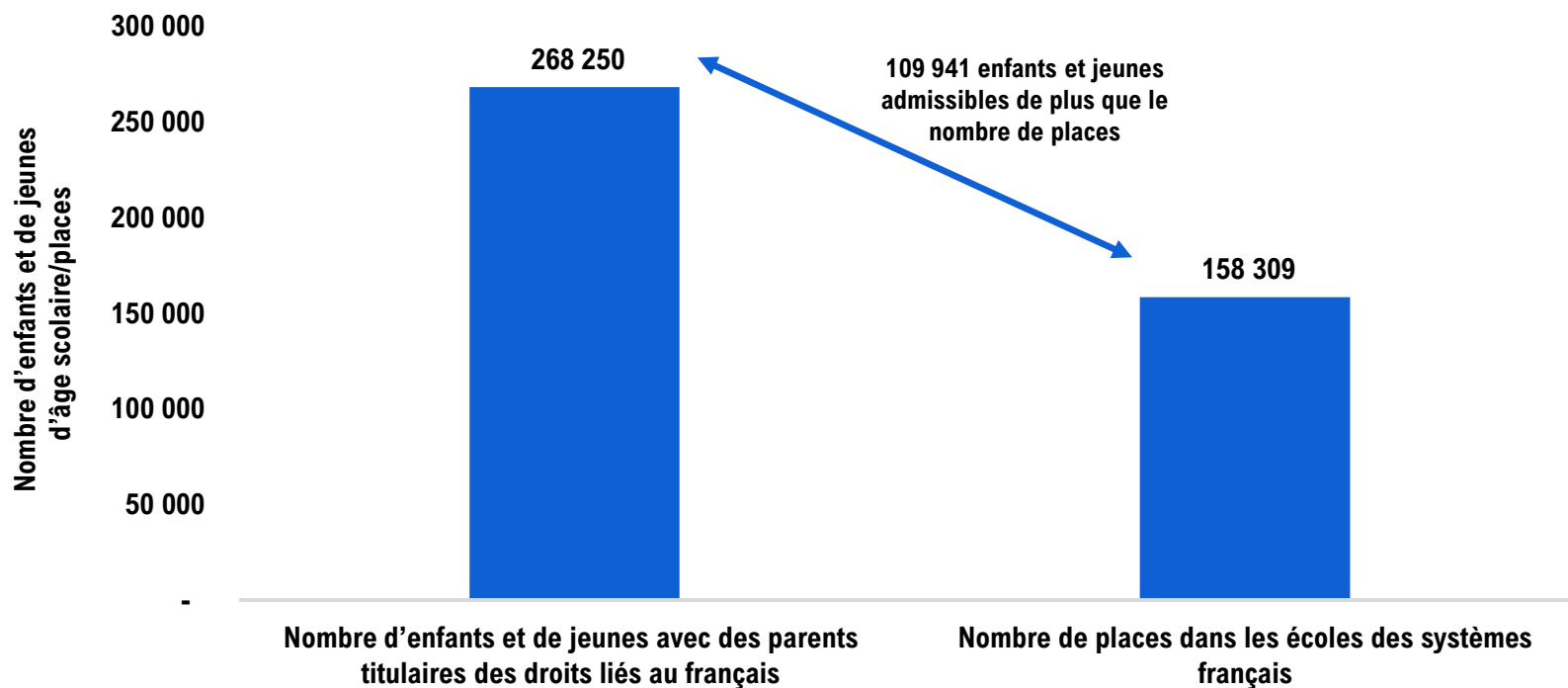
Système scolaire	Effectif	Proportion d'élèves (%)	Nombre de conseils scolaires	Effectif moyen par conseil scolaire	Zone géographique Moyenne par conseil scolaire (km <sup>2</sup> )
Public anglais	1 331 907	66,7	31	42 965	7 060
Catholique français	554 739	27,8	29	19 129	6 995
Public français	34 588	1,7	4	8 647	54 715
Catholique français	76 501	3,8	8	9 563	25 392
<b>Total</b>	<b>1 997 736</b>	<b>100</b>	<b>72</b>	<b>27 746</b>	<b>11 251</b>

Remarque : Dans le présent rapport, effectif fait référence à l'Effectif quotidien moyen, qui est une mesure équivalent plein temps des effectifs d'élèves basée sur deux dates de comptage au cours de l'année scolaire en octobre et mars.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province..

# Enfants des titulaires des droits liés au français

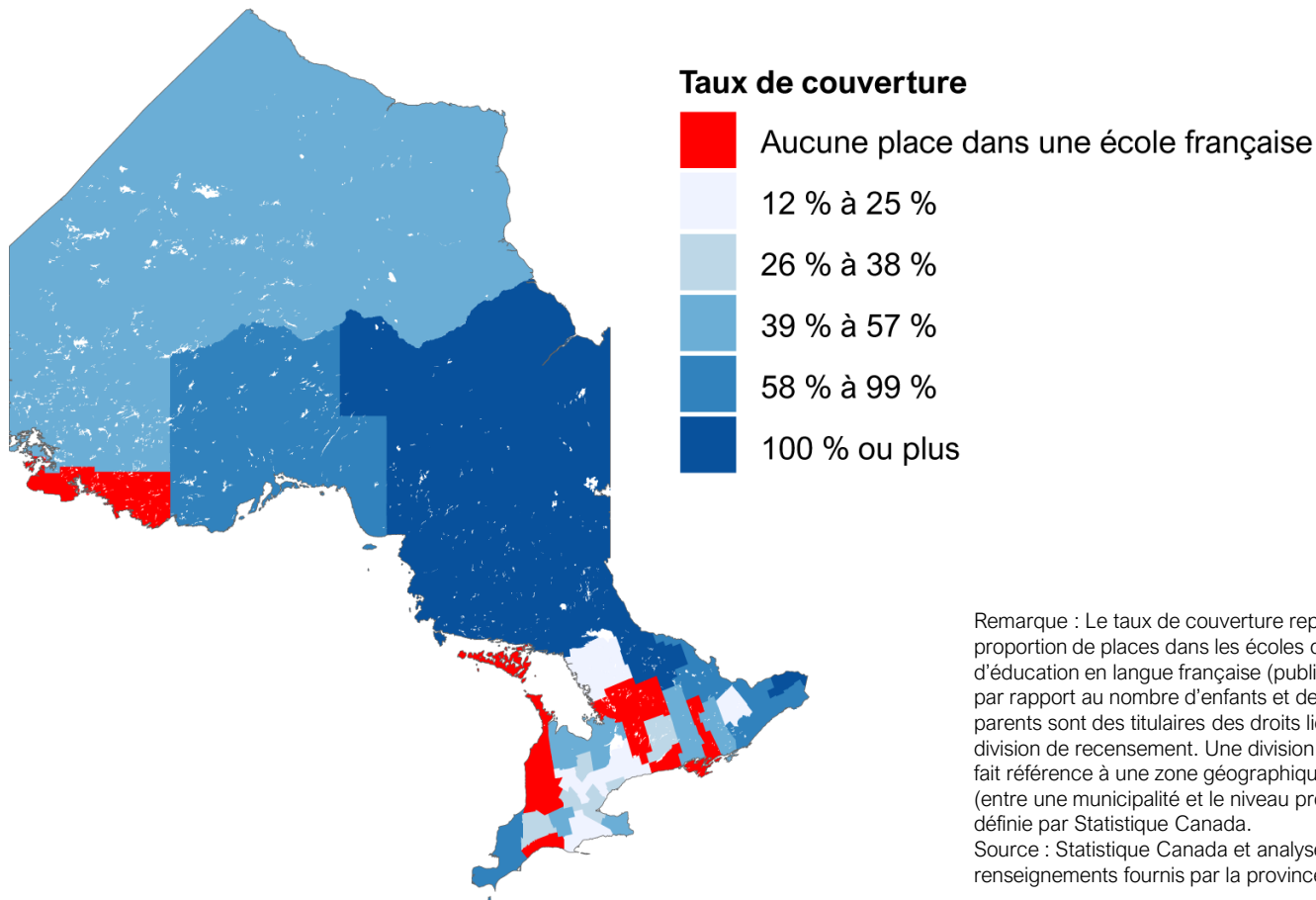
- La Charte canadienne des droits et libertés garantit le droit d'accès à une éducation en langue française en Ontario pour les enfants des titulaires des droits liés au français.
- En 2021, on dénombrait 268 250 enfants et jeunes d'âge scolaire dont les parents sont titulaires des droits liés au français, mais seulement 158 309 places dans les écoles du système scolaire de langue française, ce qui se traduit en un taux de couverture de 59,0 %.



Source : Statistique Canada et analyse par le BRF de renseignements fournis par la province.

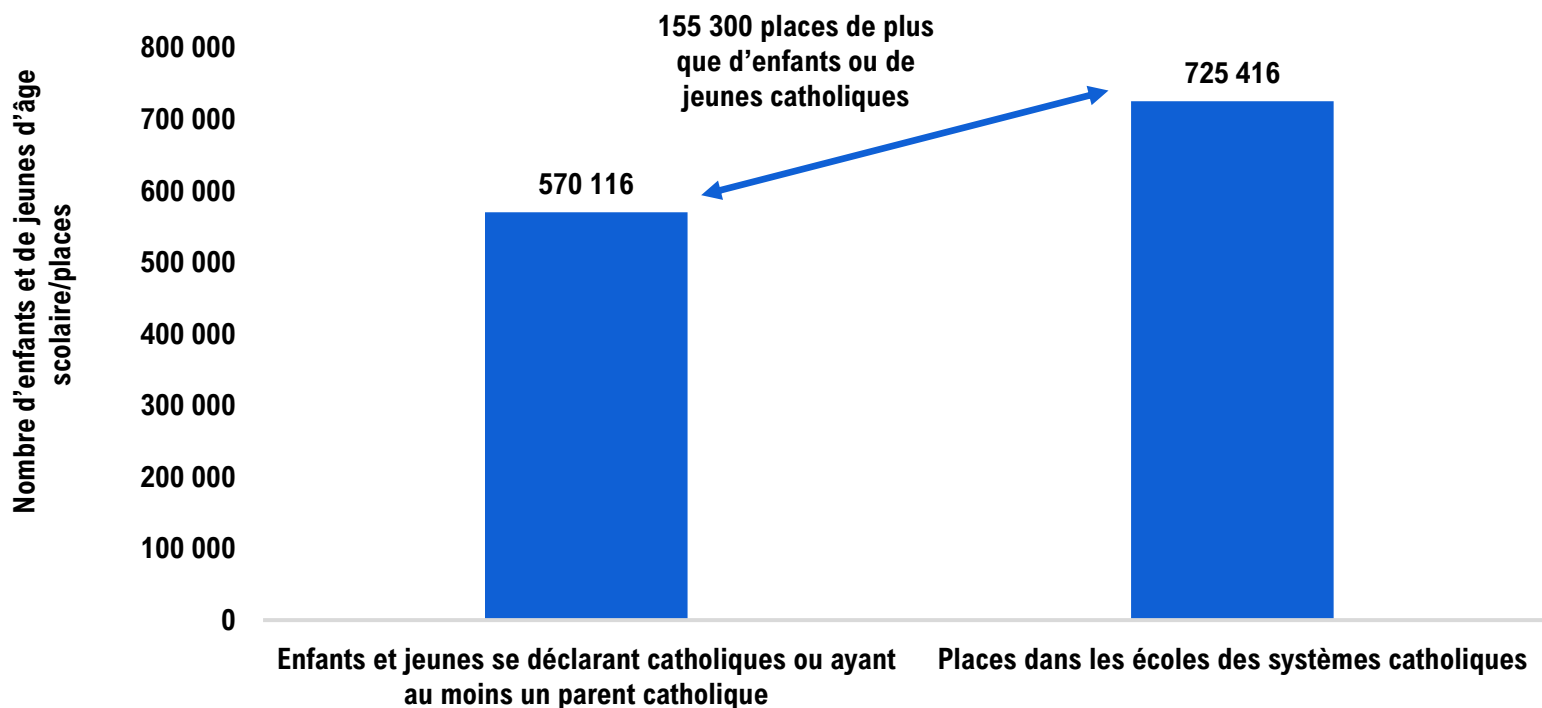
# Enfants des titulaires des droits liés au français

- 30 des 49 divisions de recensement en Ontario ont une couverture pour les titulaires des droits liés au français inférieure à 50 %; parmi lesquelles 12 n'ont pas d'école de langue française.



# Enfants et jeunes de confession catholique

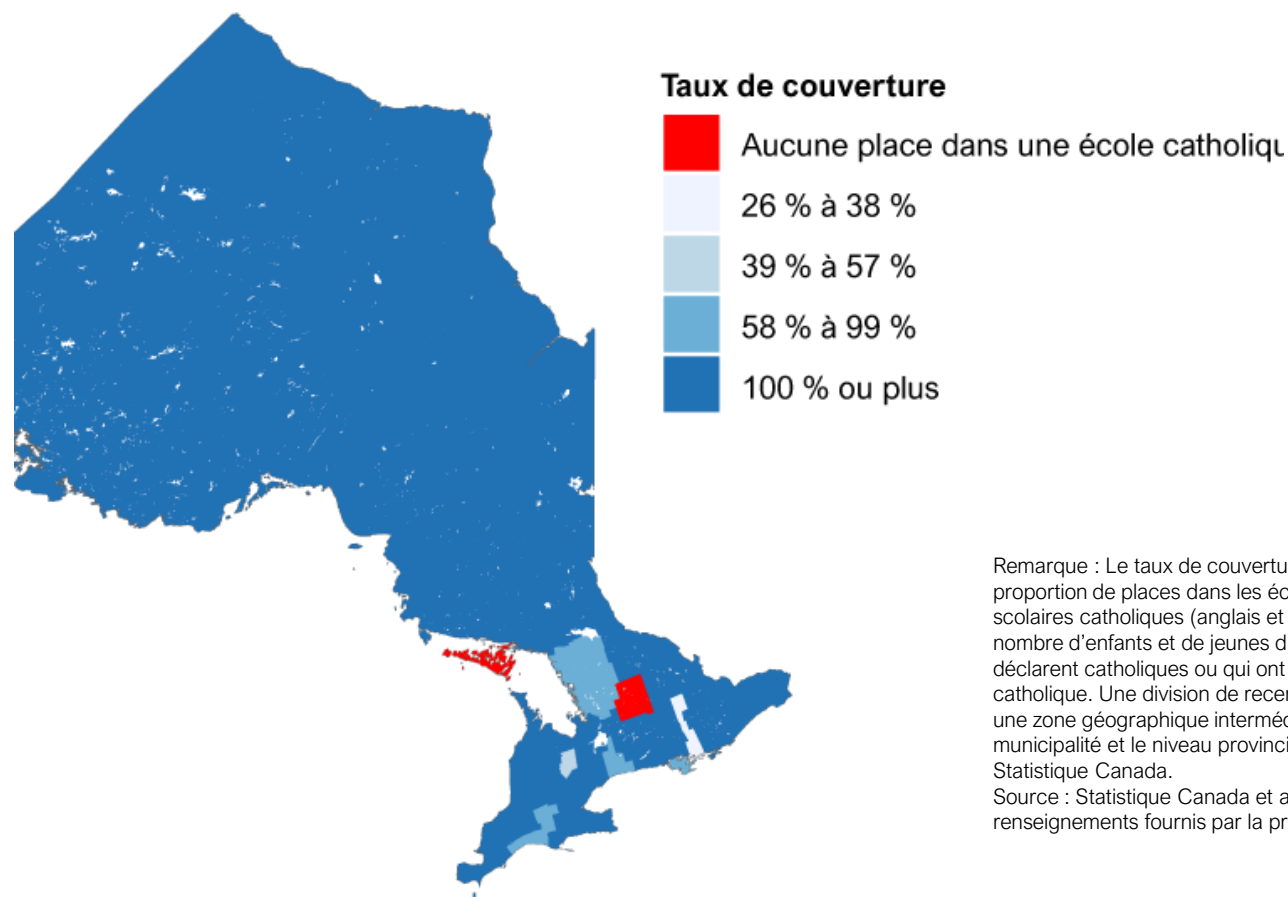
- Les écoles catholiques sont ouvertes à tous les enfants et les jeunes d'âge scolaire qui sont baptisés dans la religion catholique ou qui ont au moins un parent catholique.
- Le BRF estime qu'en 2021, 570 116 enfants en Ontario s'identifiaient comme catholiques ou avaient au moins un parent de confession catholique, tandis qu'il y avait au total 725 416 places offertes dans les écoles catholiques, ce qui entraîne un taux de couverture de 127,2 %.



Source : Statistique Canada et analyse par le BRF de renseignements fournis par la province.

# Enfants et jeunes de confession catholique

- 38 divisions de recensement sur 49 en Ontario présentaient un taux de couverture dans le système catholique qui était supérieur à 100 %.
- Deux divisions de recensement Haliburton et Manitoulin, n'avaient aucune école du système catholique.



Remarque : Le taux de couverture représente la proportion de places dans les écoles des systèmes scolaires catholiques (anglais et français) par rapport au nombre d'enfants et de jeunes d'âge scolaire qui se déclarent catholiques ou qui ont au moins un parent catholique. Une division de recensement fait référence à une zone géographique intermédiaire (entre une municipalité et le niveau provincial), telle que définie par Statistique Canada.

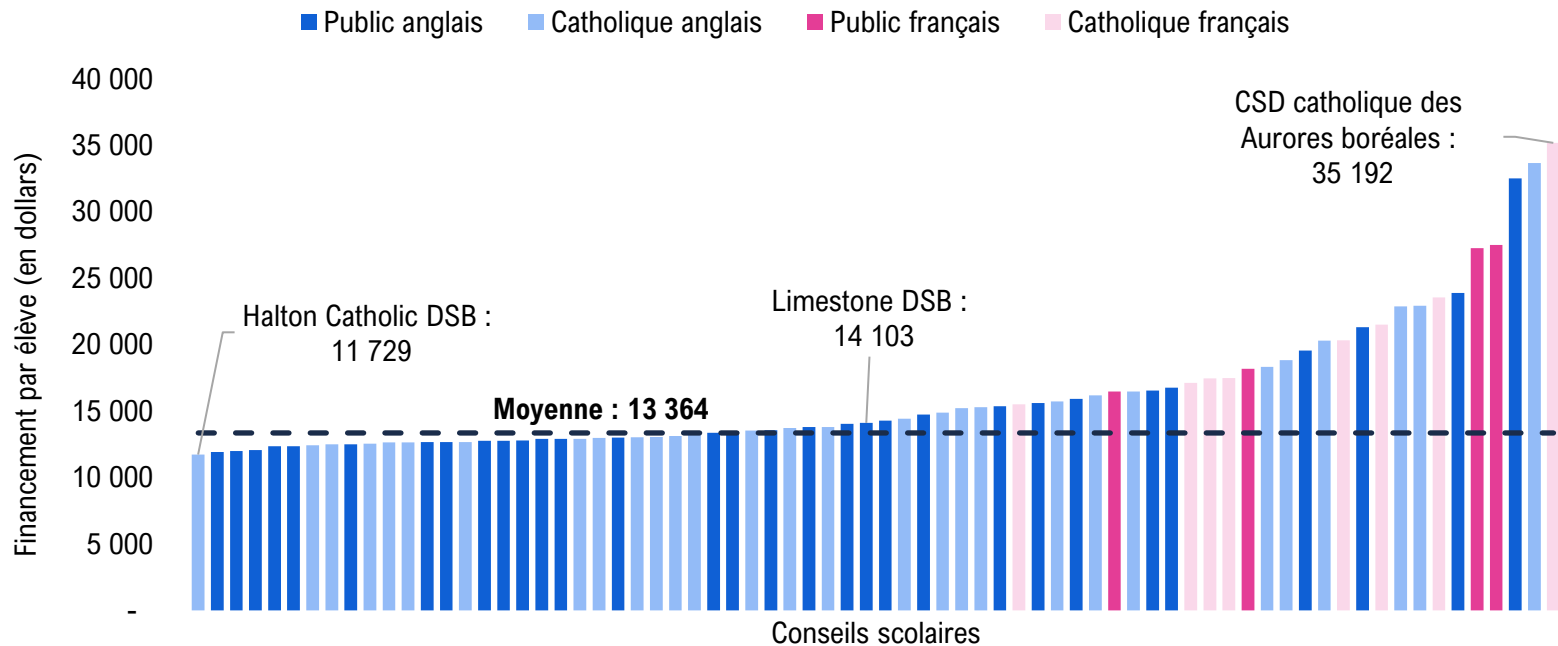
Source : Statistique Canada et analyse par le BRF de renseignements fournis par la province.



# Fonds de fonctionnement provinciaux pour les conseils scolaires

# Fonds de fonctionnement provinciaux pour les conseils scolaires

- En 2021-2022, le ministère de l'Éducation a fourni un financement d'environ 26,7 milliards de dollars destinés au fonctionnement des conseils scolaires.

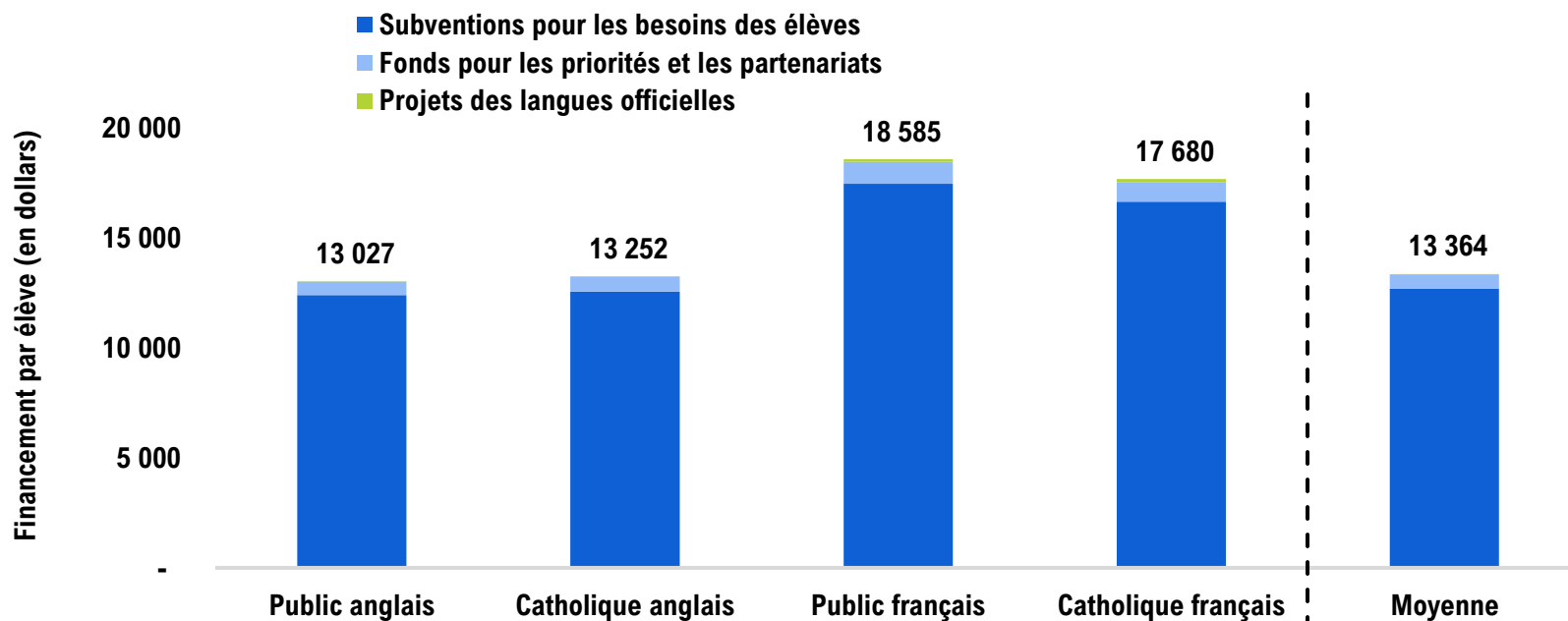


Source : États financiers des conseils scolaires 2021-2022 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

- Sous l'angle du financement par élève, les conseils scolaires ont reçu en moyenne 13 364 dollars de fonds provinciaux, et l'on observe de grandes variations selon le conseil scolaire et le système scolaire.

# Principaux facteurs déterminant le financement

- Les principaux facteurs qui déterminent le financement provincial des conseils scolaires sont les effectifs d'élèves, le financement de base, la distance et la dispersion, l'éloignement et le financement supplémentaire pour l'éducation en langue française.
- En moyenne, les conseils scolaires du système d'éducation en langue française reçoivent un financement par élève plus élevé parce qu'ils ont des effectifs moindres, ont une plus grande dispersion géographique, sont plus reculés et reçoivent des fonds ciblés accordés pour l'éducation en langue française.

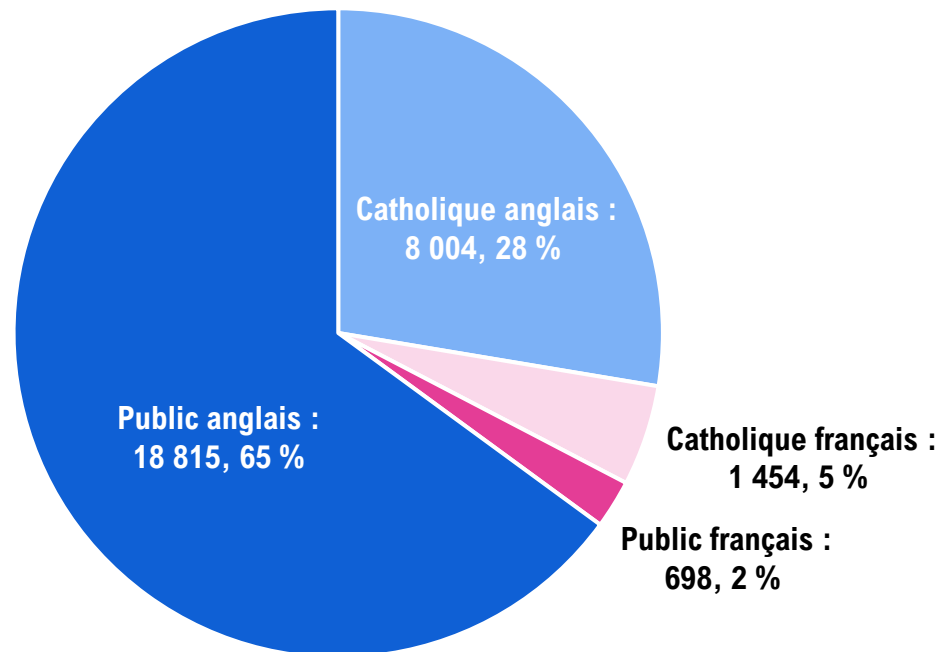


Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Revenus totaux des conseils scolaires

# Revenus totaux des conseils scolaires

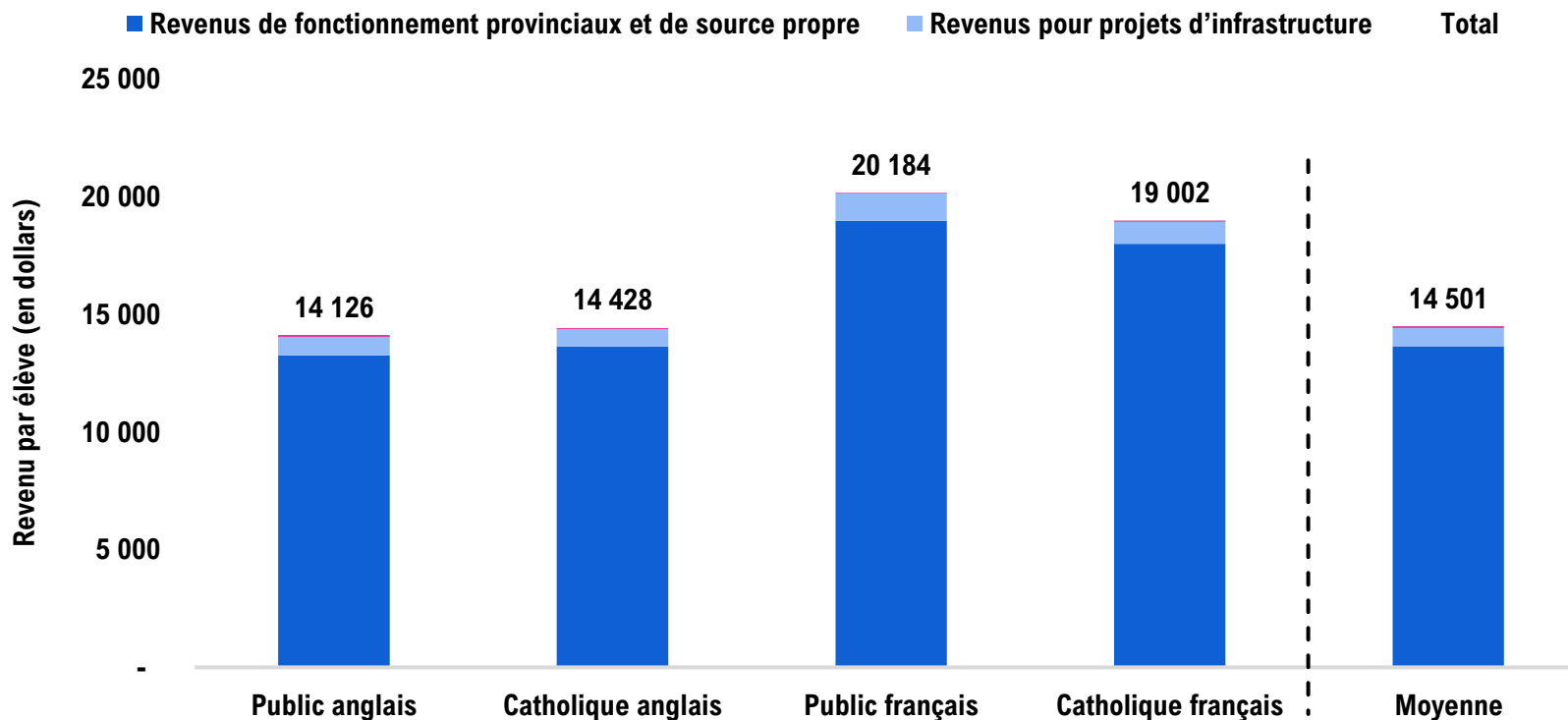
- En 2021-2022, les conseils scolaires ont enregistré 29 milliards de dollars de revenus, ce qui inclut les fonds de fonctionnement fournis par la province et leurs sources de revenus propres (27,3 milliards de dollars), les revenus des projets d'infrastructure (1,6 milliard de dollars) et les transferts de fonctionnement fédéraux (0,2 milliard de dollars).
- Sur les 29,0 milliards de dollars, les conseils scolaires publics anglais étaient à l'origine de 18,8 milliards de dollars de dépenses, suivis des conseils scolaires catholiques anglais à 8 milliards de dollars. Les conseils scolaires catholiques et publics français avaient des revenus totaux considérablement moins élevés, soit 1,5 milliard de dollars et 0,7 milliard de dollars, respectivement.



Source : États financiers des conseils scolaires 2021-2022 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Revenus par élève, par système scolaire

- Sur une base par élève, les systèmes publics anglais et catholique anglais ont enregistré des revenus par élève plus faibles que les systèmes scolaires français.
- Cette variation était largement due au financement de fonctionnement de la province.



Source : États financiers des conseils scolaires 2021-2022 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Dépenses totales des conseils scolaires

# Dépenses totales des conseils scolaires

- Au cours de l'année scolaire 2021-2022, les conseils scolaires ont dépensé 28,8 milliards de dollars.

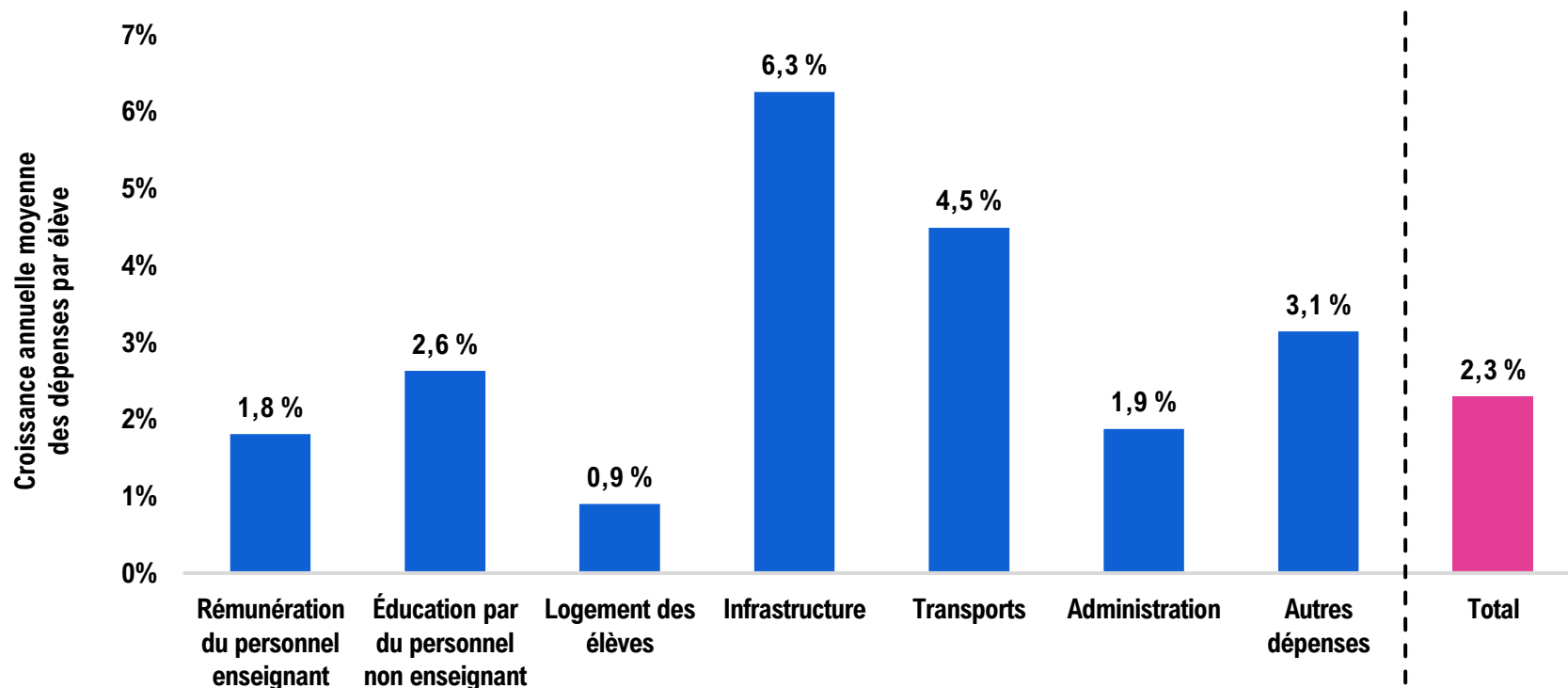
Catégorie de dépenses	Description	Dépenses (en millions de dollars)	Part du total (%)	Dépenses par élève (en dollars)
Rémunération du personnel enseignant	Salaires et avantages sociaux	13 791	48	6 903
Éducation par du personnel non enseignant	Aide-éducateur, directeurs et autre personnel, fournitures, ordinateurs, bibliothèques et bureaux administratifs	7 635	26	3 822
Logement des élèves	Fonctionnement des écoles, maintenance et autres dépenses	2 911	10	1 457
Infrastructure	Amortissement des immobilisations	1 616	6	809
Transports	Dépenses liées au transport des élèves depuis et vers leurs domiciles	1 195	4	598
Administration	Dépenses de commissaire d'écoles et d'administration	740	3	370
Autres dépenses	Dépenses associées aux financements générés par l'école (en grande partie pour les sorties scolaires, les activités de collecte de fonds, le conseil étudiant, les activités parascolaires et les clubs étudiants) et toutes les autres dépenses	931	3	466
<b>Dépenses totales</b>		<b>28 820</b>	<b>100</b>	<b>14 426</b>

Source: FAO analysis of information provided by the Province.



# Croissance des dépenses par élève

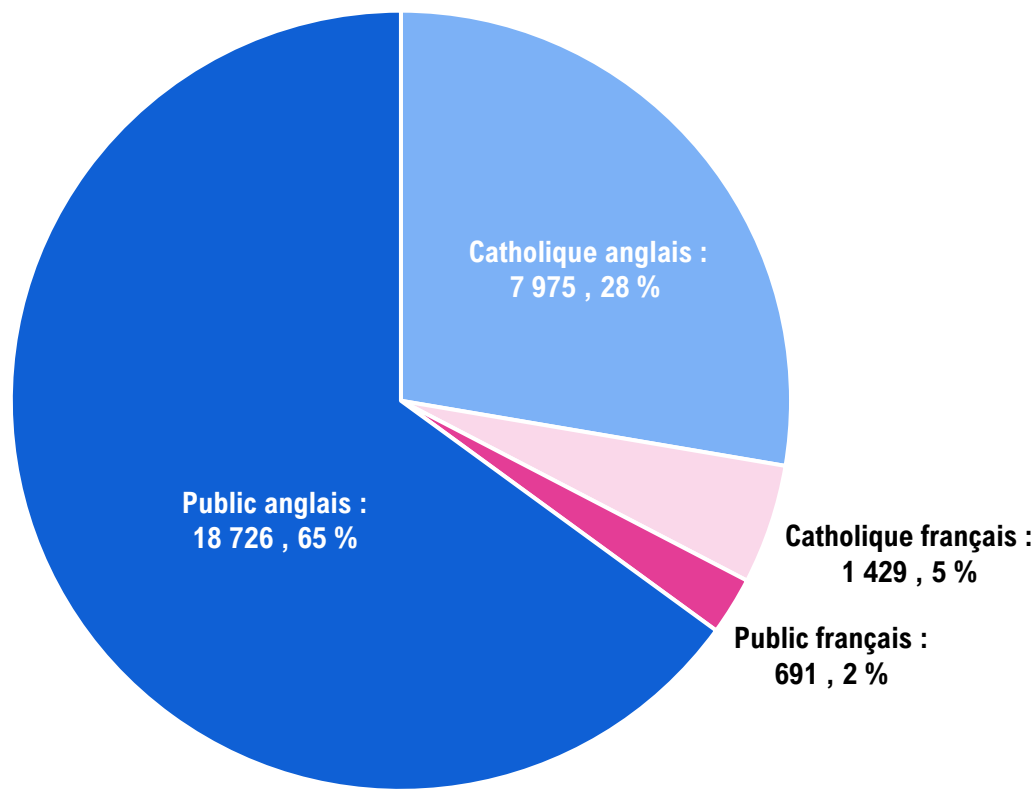
- Sur la période allant de 2015-2016 à 2021-2022, les dépenses totales des conseils scolaires par élève ont augmenté à un taux annuel moyen de 2,3 %; comparativement au taux annuel moyen de l'inflation de 2,5 % sur la même période.



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Dépenses totales par système scolaire

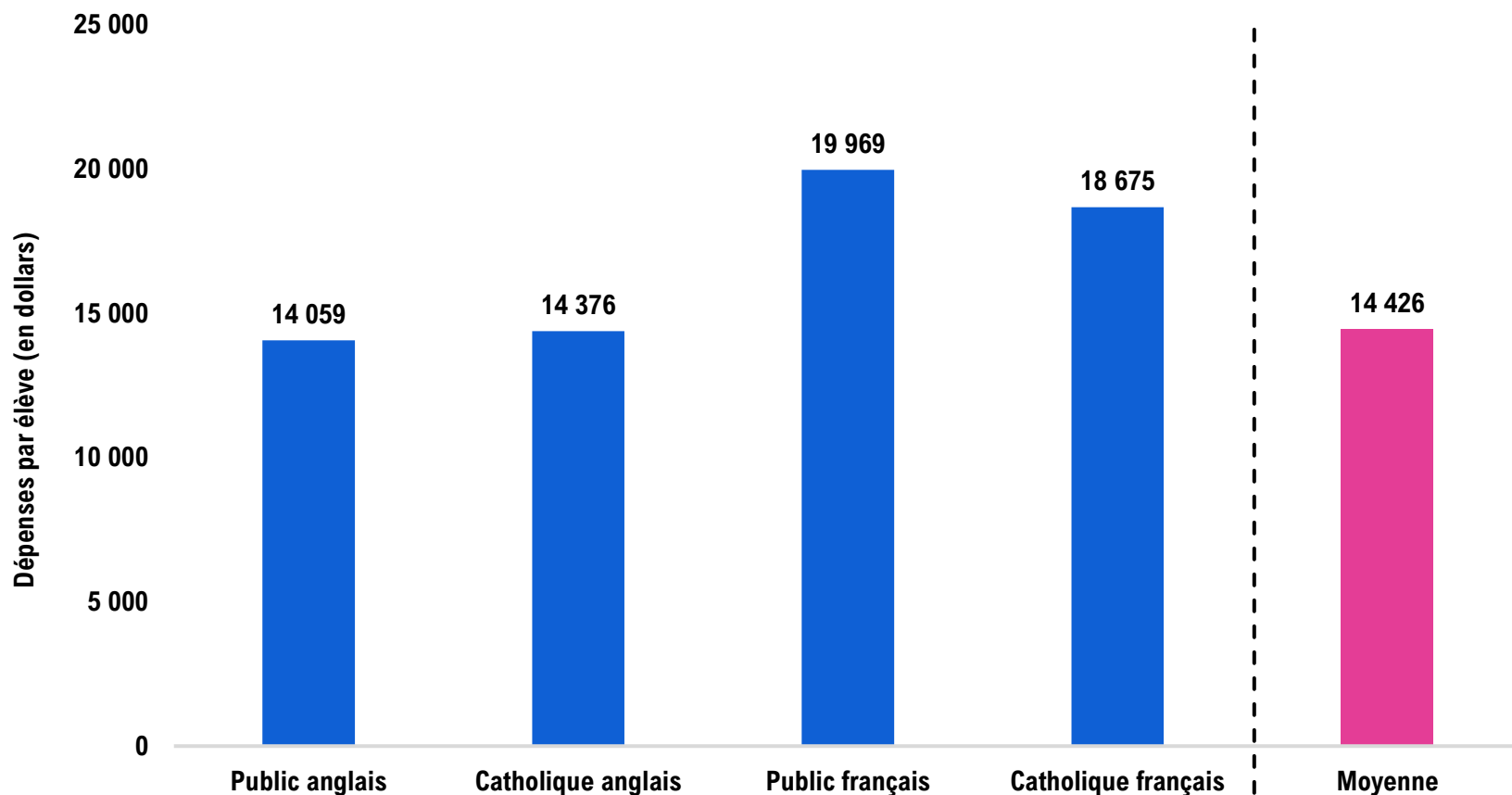
- Sur les 28,8 milliards de dollars de l'ensemble des dépenses des conseils scolaires, les conseils scolaires publics anglais étaient à l'origine de 18,7 milliards de dollars (65 %) de dépenses, suivis des conseils scolaires catholiques anglais à 8 milliards de dollars (28 %). Les conseils scolaires catholiques et publics français avaient des dépenses considérablement moins élevées à 1,4 milliard de dollars (5 %) et 0,7 milliard de dollars (2 %), respectivement.



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Dépenses par élève, par système

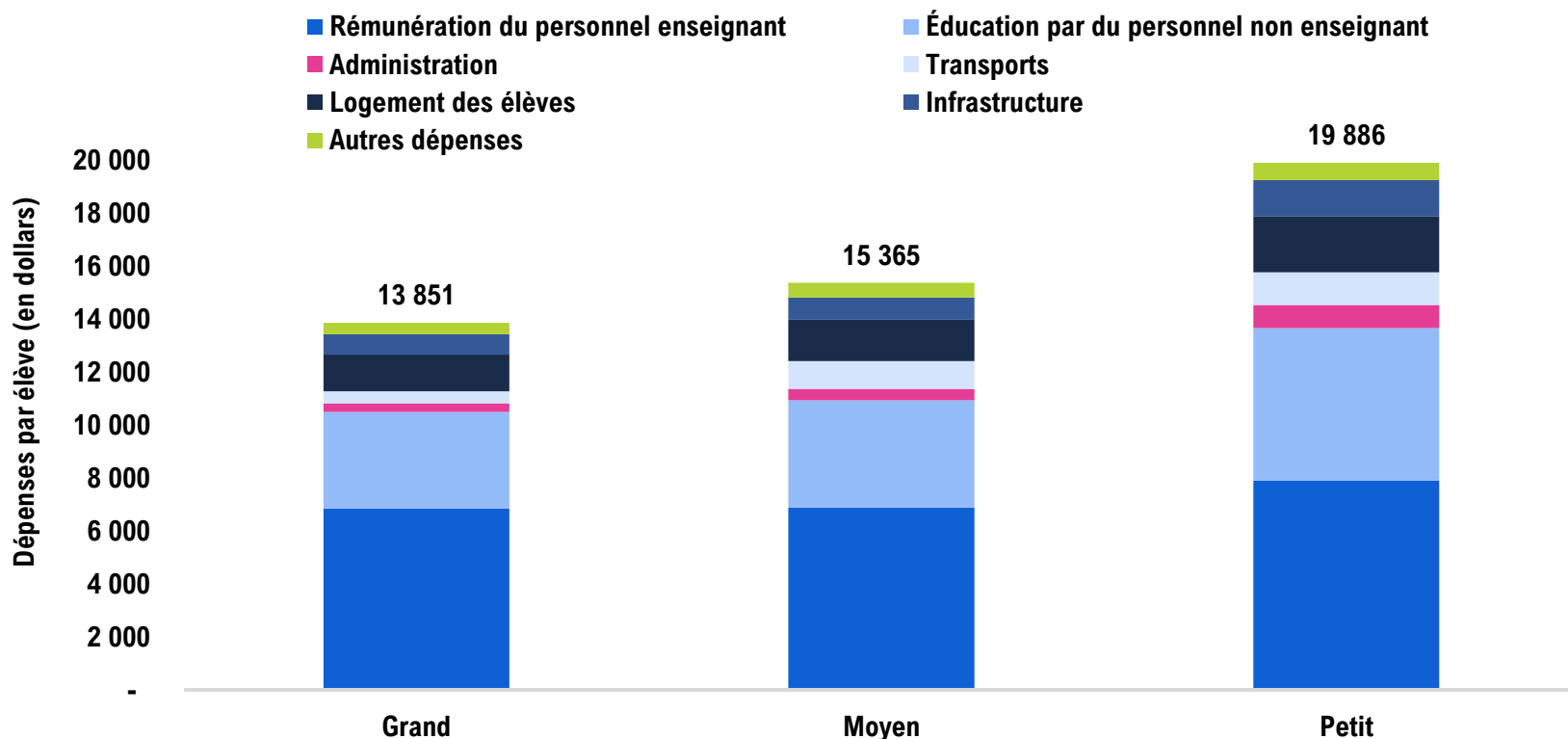
- Sur une base par élève, les systèmes publics français et catholique français ont enregistré des dépenses par élève plus élevées que les systèmes publics anglais et catholique anglais.



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Dépenses par élève, par taille du conseil scolaire

- En général, les conseils scolaires de plus petite taille ont tendance à avoir des dépenses totales par élève plus élevées que celles des conseils scolaires plus grands.

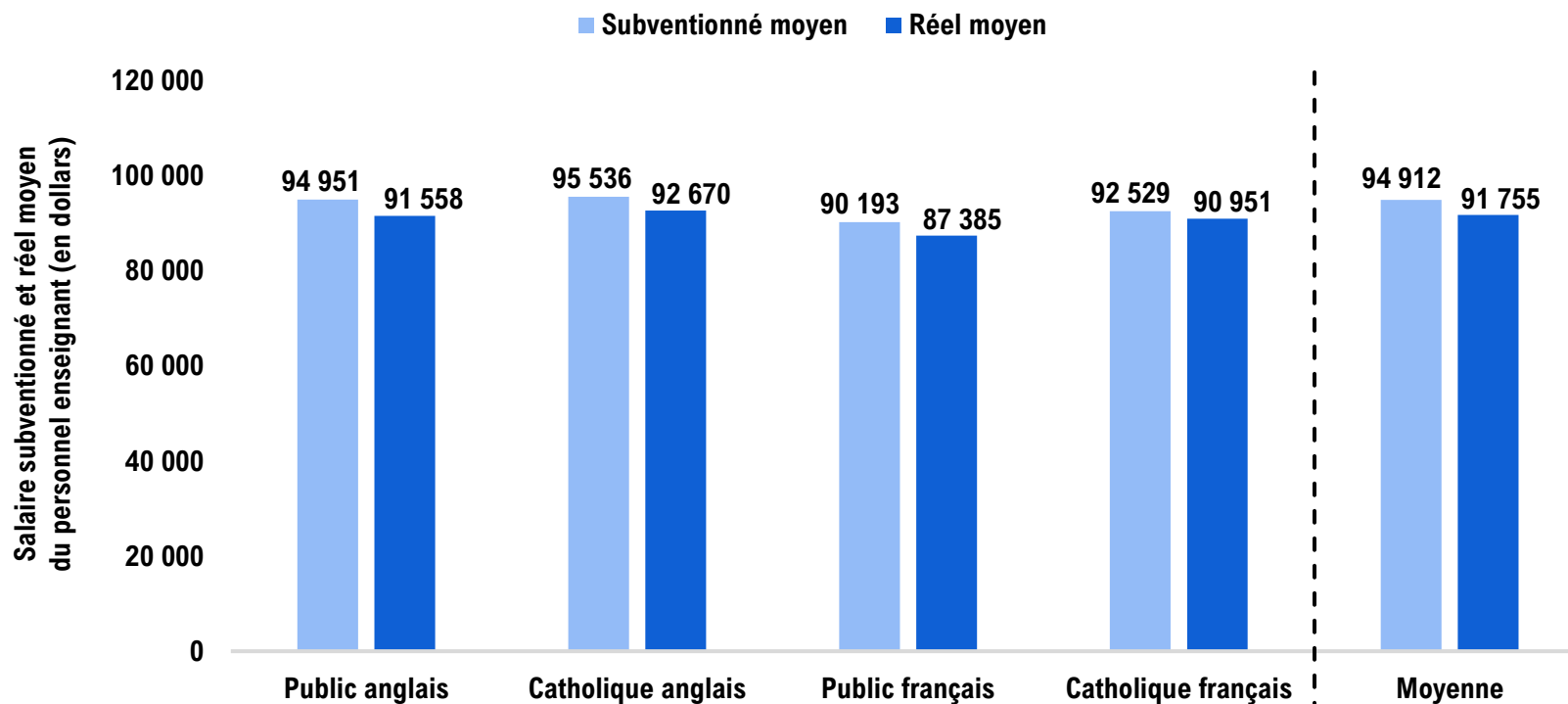


Remarque : Les petits conseils scolaires sont les 24 conseils scolaires ayant les plus faibles effectifs (moins de 8 894 élèves), les conseils scolaires moyens sont les 24 conseils scolaires ayant des effectifs entre 8 895 et 22 502 élèves, et les grands conseils scolaires sont les 24 conseils scolaires ayant les effectifs les plus importants (supérieurs à 22 502 élèves).

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Dépenses de salaires pour le personnel enseignant

- La province fournit un financement de base égal pour les salaires des enseignantes et enseignants et un financement supplémentaire selon leurs qualifications et leur expérience.
- La moyenne des salaires enseignants réels reflète les différences régionales du coût de la vie et du nombre d'enseignantes et d'enseignants disponibles, en plus des différences de qualification et d'expérience du corps enseignant.

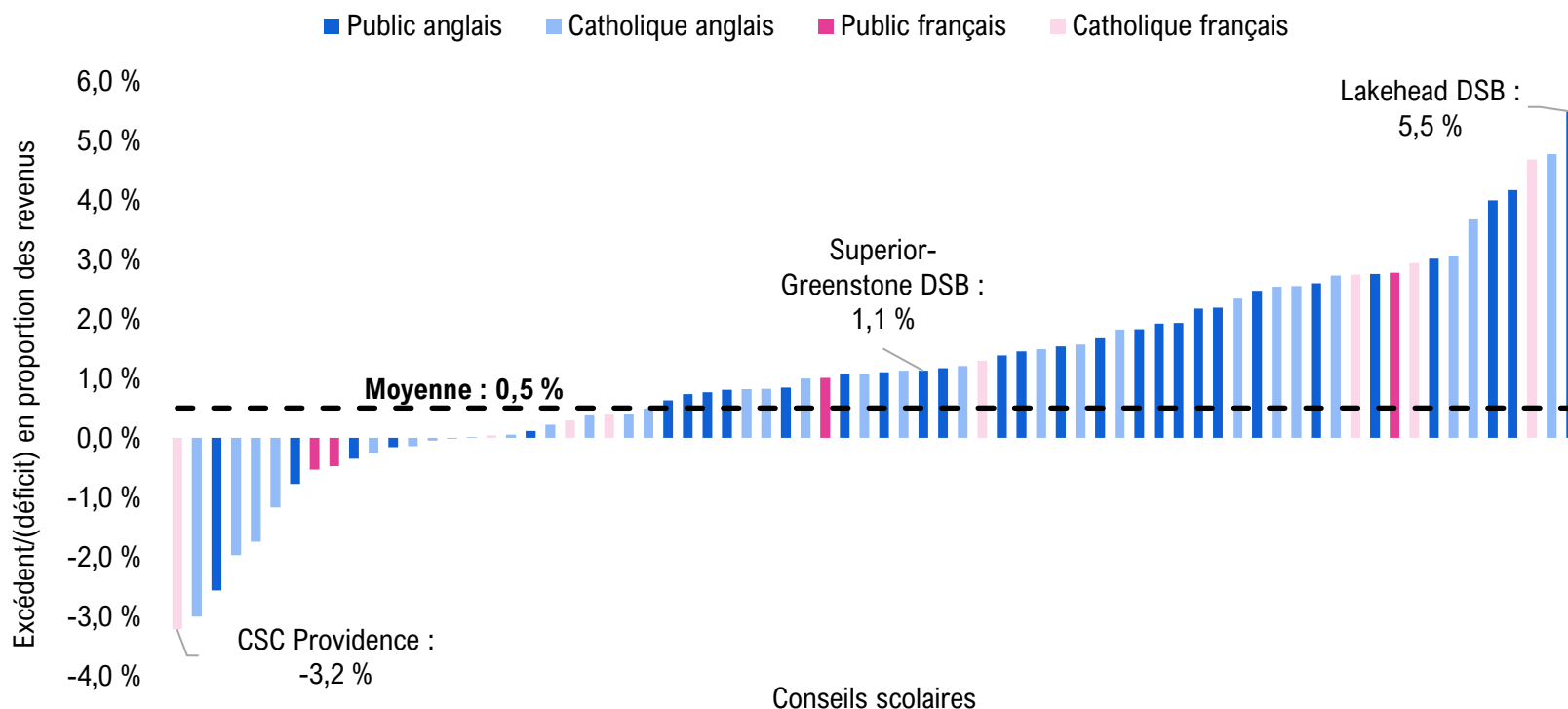


Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Solde budgétaire et excédent cumulé des conseils scolaires

# Solde budgétaire des conseils scolaires

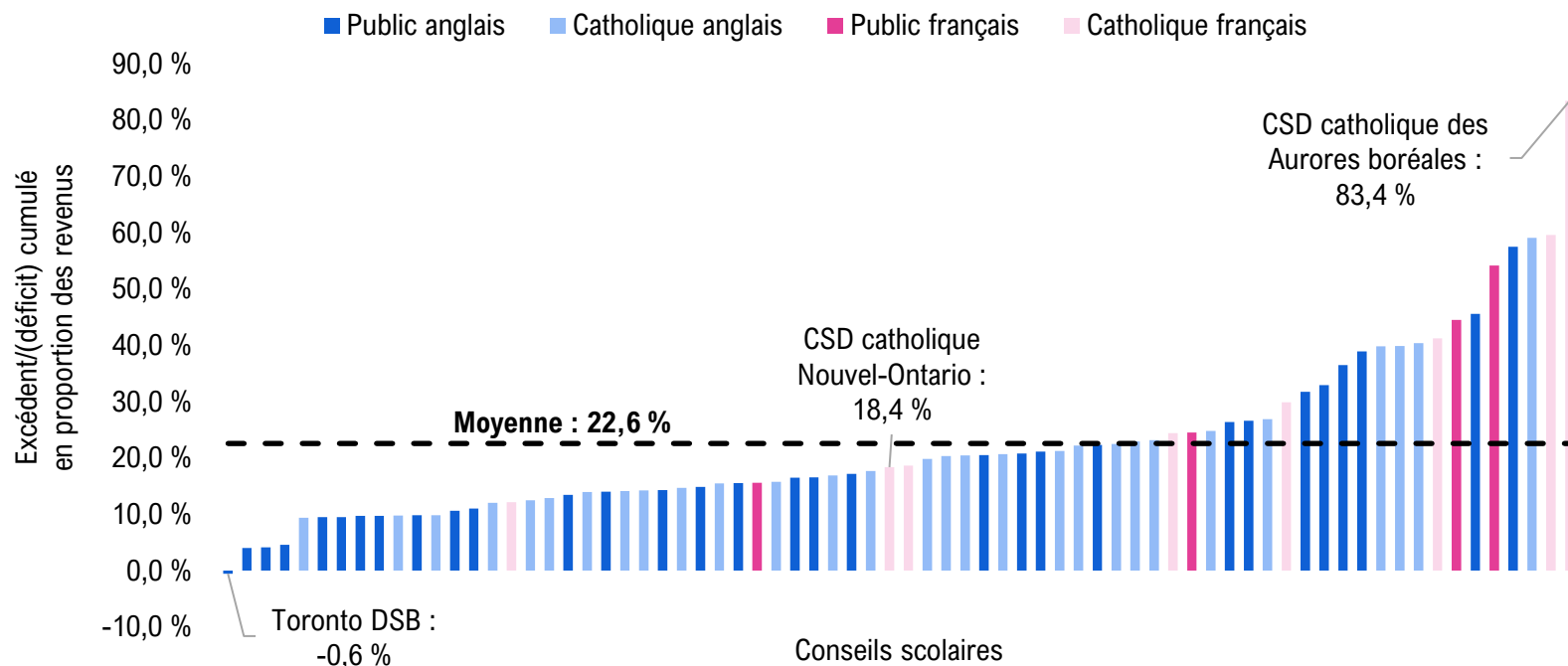
- En 2021-2022, les conseils scolaires avaient enregistré un excédent budgétaire combiné de 0,1 milliard de dollars, ce qui représente 0,5 % du total des revenus des conseils scolaires.
- 57 conseils scolaires sur 72 ont enregistré des excédents budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022, alors que les 15 autres conseils scolaires ont enregistré des déficits budgétaires.



Source : États financiers des conseils scolaires 2021-2022 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Excédents cumulés des conseils scolaires

- À la fin de l'année scolaire 2021-2022 (31 août 2022), les conseils scolaires avaient un excédent cumulé combiné de 6,6 milliards de dollars, ce qui représente 22,6 % des revenus 2021-2022.
- Sur les 72 conseils scolaires de la province, 71 présentaient un excédent cumulé pour l'année scolaire 2021-2022, alors qu'un seul, Toronto DSB, présentait un déficit cumulé.



Remarque : L'excédent/(déficit) cumulé est la somme des excédents et des déficits budgétaires des conseils scolaires dans le temps.  
Source : États financiers des conseils scolaires 2021-2022 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

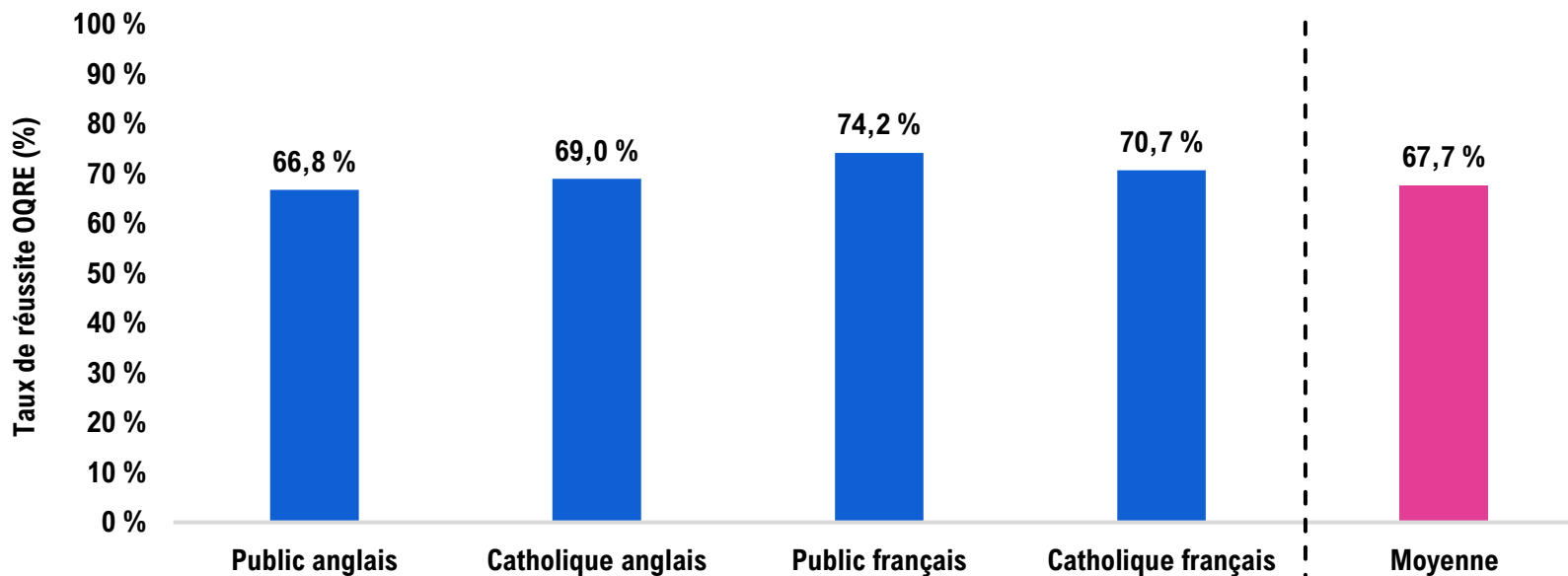


# Résultats des élèves par conseil scolaire et système scolaire



# Rendement OQRE par système scolaire

- L'OQRE administre chaque année un programme de tests normalisés à l'échelle de la province pour évaluer les résultats scolaires des élèves dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Pour toutes les matières et niveaux, le BRF estime que le taux de réussite moyen à l'échelle de la province était de 67,7 %.
- En 2021-2022, les conseils scolaires publics français présentaient le meilleur rendement global, suivi des conseils scolaires des systèmes catholique français, catholique anglais puis public anglais.



Remarque : Les résultats OQRE sont évalués sur la base de différents niveaux de réussite, le niveau le plus élevé étant le « Niveau 4 » et le plus faible le niveau « Inférieur au Niveau 1 ». Les tests évalués au « Niveau 3 » ou au-dessus atteignent ou dépassent le niveau de référence de la province. Le taux de réussite moyen est la proportion de tests réalisés pour l'ensemble des matières et niveaux scolaires qui ont été évalués comme atteignant ou dépassant le niveau de référence de la province.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Rendement OQRE selon les indicateurs géographiques

- Sur l'ensemble des quatre systèmes scolaires, en moyenne, les conseils scolaires les plus ruraux, les plus isolés, avec l'habitat le plus dispersé et les plus petits avaient des taux de réussite moyens aux tests OQRE plus faibles.
- Dans chacun des systèmes scolaires, le taux de réussite OQRE moyen était plus élevé pour les conseils scolaires urbains et « moins urbains » que les conseils scolaires « ruraux » et « moins ruraux ».

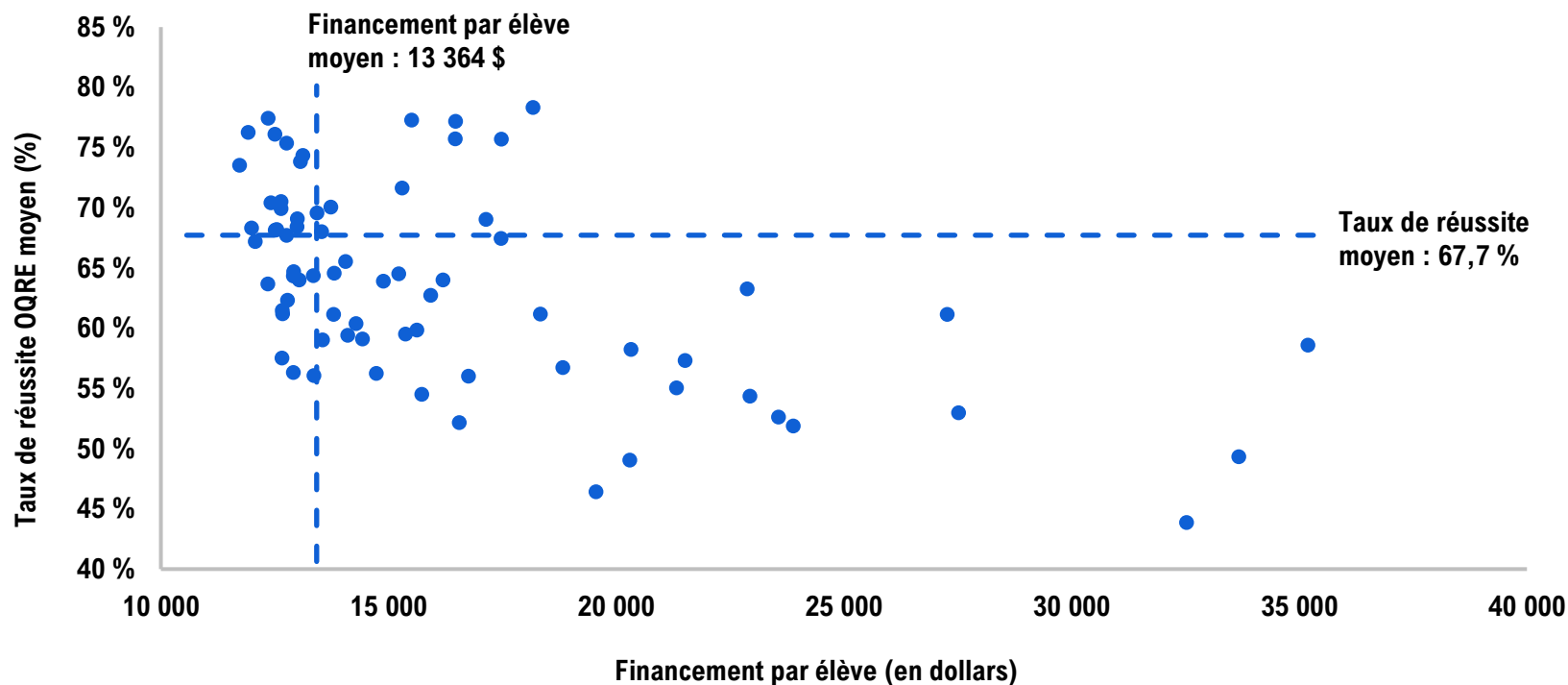
Système scolaire	Urbain	Moins urbain	Moins rural	Rural	Ensemble
Public anglais	67,6	69,7	63,5	57,8	66,8
Catholique anglais	70,3	71,2	64,0	66,7	69,0
Public français	-	75,0	61,1	-	74,2
Catholique français	-	74,4	64,5	-	70,7
<b>Moyenne</b>	<b>68,5</b>	<b>70,7</b>	<b>63,6</b>	<b>60,2</b>	<b>67,7</b>

Remarque : Les résultats OQRE sont évalués sur la base de différents niveaux de réussite, le niveau le plus élevé étant le « Niveau 4 » et le plus faible le niveau « Inférieur au Niveau 1 ». Les tests évalués au « Niveau 3 » ou au-dessus atteignent ou dépassent le niveau de référence de la province. Le taux de réussite moyen est la proportion de tests réalisés pour l'ensemble des matières et niveaux scolaires qui ont été évalués comme atteignant ou dépassant le niveau de référence de la province.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

# Rendement OQRE par financement moyen par élève

- Un financement supérieur par élève n'entraîne pas de meilleurs taux de réussite aux tests OQRE.



Remarque : Chaque point représente l'un des 72 conseils scolaires de l'Ontario. Le taux de réussite moyen est la proportion de tests réalisés pour l'ensemble des matières et niveaux scolaires qui ont été évalués comme atteignant ou dépassant le niveau de référence de la province.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

- Malgré leur financement par élève plus élevé, les écoles des régions rurales obtiennent généralement moins de soutien pédagogique et peuvent faire face à des conditions socio-économiques différentes de celles des élèves des régions urbaines et des banlieues.

# Merci.



## BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2, rue Bloor Ouest, bureau 900  
Toronto (Ontario) M4W 3E2  
416.644.0702

[info@fao-on.org](mailto:info@fao-on.org)

[fao-on.org/fr](https://fao-on.org/fr)

